



MILLIMAGES

31 DECEMBRE 2006

ETATS FINANCIERS

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

ACTIF Rubriques en €	Montant Brut	Amortissements	Net 31/12/06	31/12/05
IMMOBILISAT. INCORPORELLES				
Frais d'établissement	649	649	0	0
Concessions, brevets, droits similaires	74 411 490	61 302 668	13 108 822	9 273 977
Fonds commercial	45 735		45 735	45 735
Autres immobilisations incorporelles	2 338 161		2 338 161	7 288 468
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériel, outillage	17 431	17 431	0	0
Autres immobilisations corporelles	623 745	369 803	253 942	303 703
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	3 669 252	126 308	3 542 944	4 401 811
Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000
Autres immobilisations financières	37 297		37 297	39 414
ACTIF IMMOBILISE	81 148 760	61 816 859	19 331 901	21 358 107
STOCKS ET EN-COURS				
Marchandises	99 807		99 807	83 622
Avances,acomptes versés/commandes	150 219		150 219	62 580
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	7 679 924	190 001	7 489 923	5 053 179
Autres créances	11 433 651	152 449	11 281 202	15 589 596
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	61 224		61 224	116
Disponibilités	371 920		371 920	371 376
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	216 619		216 619	494 472
ACTIF CIRCULANT ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20 013 364	342 450	19 670 914	21 654 941
Écarts de conversion actif	227 959		227 959	250 744
TOTAL GENERAL	101 390 083	62 159 309	39 230 774	43 263 792

PASSIF Rubriques en €	31/12/06	31/12/05
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	390 264	390 264
Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 792 410	19 792 410
Réserve légale	30 000	30 000
Autres réserves	1 938 008	1 938 008
Report à nouveau	(10 189 243)	(11 113 867)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 845 317	924 623
Subventions d'investissements	677 566	1 387 029
Provisions réglementées	8 030 444	4 470 059
CAPITAUX PROPRES	22 514 766	17 818 527
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées	826 918	472 898
AUTRES FONDS PROPRES	826 918	472 898
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	2 386 112	476 040
Provisions pour charges	20 410	15 110
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 406 522	491 150
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 612 863	5 910 549
Emprunts, dettes fin. divers (dont emprunts Participatifs)	180 802	358 899
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	128 099	86 656
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 809 986	3 482 365
Dettes fiscales et sociales	1 457 938	1 470 718
Autres dettes	221 231	5 356 972
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	3 792 757	7 643 866
TOTAL DES DETTES	13 203 676	24 310 025
Ecart de conversion passif	278 892	171 192
TOTAL GENERAL	39 230 774	43 263 792

COMPTE DE RESULTAT Rubriques en €	31/12/06	31/12/05
Production vendue - Biens	7 699 359	9 865 354
Production vendue - Services	1 743 168	1 049 498
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	9 442 527	10 914 851
Production stockée		
Production immobilisée	5 077 537	9 390 061
Subventions d'exploitation	1 974 275	2 985 023
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 038 121	1 744 355
Autres produits	7 981	349
PRODUITS D'EXPLOITATION	17 540 441	25 034 640
Variation de stock (marchandises)	(16 185)	(83 622)
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)	5 876	1 545
Autres achats et charges externes	5 238 719	9 368 019
Impôts, taxes et versements assimilés	122 163	173 856
Salaires et traitements	1 998 762	1 922 711
Charges sociales	1 024 862	948 467
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations :	5 240 137	8 380 965
Sur actif circulant : dotations aux provisions		3 402
Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 129 450	85 110
Autres charges	896 382	1 735 736
CHARGES D'EXPLOITATION	16 640 166	22 536 188
RESULTAT D'EXPLOITATION	900 275	2 498 451
Produits financiers de participations	111 444	99 324
Reprises sur provisions et transferts de charges	250 744	273 802
Différences positives de change	81 374	133 445
PRODUITS FINANCIERS	443 562	506 571
Dotations financières aux amortissements et provisions	274 590	261 819
Intérêts et charges assimilées	256 006	256 528
Différences négatives de change	59 895	377 868
CHARGES FINANCIERES	590 491	896 215
RESULTAT FINANCIER	(146 929)	(389 644)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	640 346	2 108 807
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		171 484
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 624 881	1 530 626
Reprises sur provisions et transferts de charges	292 185	138 370
PRODUIT EXCEPTIONNEL	5 917 066	1 840 480
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 126	401 474
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	839 400	716 690
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 965 569	1 902 750
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 825 095	3 020 913
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 091 971	(1 180 434)
Impôts sur les bénéfices	0	3 750
TOTAL DES PRODUITS	23 901 070	27 381 691
TOTAL DES CHARGES	22 055 753	26 457 067
RESULTAT NET	1 845 317	924 623

<i>Tableau des Flux de Trésorerie en K€</i>	31/12/06	31/12/05
I - Flux de trésorerie liés à l'activité		
(+ ou -) Résultat d'exploitation	900	2 498
(+) Dotation aux amortissements	5 240	8 381
(+) Dotations aux provisions sur actif circulant	2 129	89
(-) Reprises sur provisions ou amortissements	- 625	- 554
(-) Autres subventions d'investissement inscrites au compte de résultat		
(-) Avances conditionnées inscrites au compte de résultat		
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1)	7 645	10 414
(+ ou -) Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	- 7 808	- 5 018
FLUX NET DE TRESORERIE D' EXPLOITATION	- 223	5 395
(-) Charges financières	- 316	- 634
(+) Produits financiers	192	233
(-) Charges exceptionnelles	- 20	- 401
(+) Produits Exceptionnels	0	171
(-) Impôts sur les sociétés	0	- 4
FLUX NET DE TRESORERIE GENEREE PAR L'ACTIVITE	- 367	4 761
II - Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
(-) Prix de cession des éléments d'actifs cédés	9 364	1 531
(+ ou -) Corrigé des variations de périmètre		
(-) Acquisitions d'immobilisations incorporelles et Corporelles	- 7 253	- 6 420
(-) Acquisitions d'immobilisations financières	- 30	- 15
(+ ou -) Corrigé des variations de périmètre		
(+ ou -) Variation du besoin en fonds de roulement sur investissements		
FLUX DE TRESORERIE NECESSITES PAR LES INVESTISSEMENTS	2 081	- 4 904
III - Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
(-) Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
(-) Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
(+) Subventions d'investissement encaissées		
(+ou-) Avances conditionnées pendant l'exercice	353	- 51
(+) Variation des Subventions d'investissement attribuées	- 709	
(+) Augmentation des dettes financières (hors concours bancaires)	3 380	7 041
(-) Remboursement des dettes financières (hors concours bancaires)	- 4472	- 6 676
(+) Augmentation de capital	0	0
FLUX DE TRESORERIE VENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	- 1 448	314
VARIATION DE TRESORERIE	266	171
Trésorerie d'ouverture	167	- 4
Trésorerie de clôture	433	167

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX MILLIMAGES 2006

SOMMAIRE

<u>1. Faits caractéristiques de l'exercice</u>	7
<u>2. Règles et méthodes comptables</u>	7
<u>a. Application des principes généraux</u>	8
<u>b. Continuité d'exploitation</u>	8
<u>c. Immobilisations incorporelles</u>	8
<u>d. Immobilisations corporelles</u>	9
<u>e. Immobilisations financières</u>	9
<u>f. Stocks</u>	9
<u>g. Créances clients et comptes rattachés</u>	10
<u>h. Valeurs Mobilières De Placement</u>	10
<u>i. Provisions pour risques et charges</u>	10
<u>j. Opérations en devises</u>	10
<u>k. Reconnaissance du chiffre d'affaires (CA)</u>	10
<u>l. Indemnités de départ en retraite</u>	11
<u>m. Utilisation d'estimations</u>	11
<u>3. Notes sur les comptes</u>	11
<u>a. Immobilisations incorporelles</u>	11
<u>b. Immobilisations corporelles</u>	12
<u>c. Intérêts immobilisés</u>	13
<u>d. Immobilisations financières</u>	13
<u>e. Entreprises liées</u>	13
<u>f. Tableau de variation des capitaux propres et composition du capital social</u>	14
<u>g. Provisions inscrites au bilan</u>	15
<u>h. Etat des créances et des dettes</u>	16
<u>i. Détail des produits à recevoir</u>	16
<u>j. Détail des charges constatées d'avance</u>	17
<u>k. Détail des charges à payer</u>	17
<u>l. Détail des produits constatés d'avance</u>	18
<u>m. Rémunérations en actions</u>	18
<u>n. Effectif</u>	23
<u>o. Ventilation du chiffre d'affaires net</u>	23
<u>p. Résultat Financier</u>	23
<u>q. Détail des charges exceptionnelles</u>	24
<u>r. Détail des produits exceptionnels</u>	24
<u>s. Ventilation de l'impôt sur les sociétés</u>	24
<u>t. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires</u>	24
<u>4. Dirigeants</u>	25
<u>5. Evènements postérieurs à la date de clôture</u>	25

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX MILLIMAGES 2006

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2006 dont le total est de 39 230 774 €, et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 1 845 316.61 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006. Il est comparé aux comptes au 31 décembre 2005 (12 mois).

Le numéro d'autorisation d'exercice de la profession de producteur de long métrage attribué par le CNC est le numéro 953 923 75 75.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Evolution de la détention de BAC MAJESTIC

L'investissement de départ représentait une somme de 2.5 M€ représentant 51 % du capital. Au 31 décembre 2006, MILLIMAGES sa a cédé 18.90 %, détenant désormais 21.961 %. Une plus-value de cession de 4.8 M€ a été enregistrée dans les comptes sociaux. Compte tenu du contrôle de fait exercé par MILLIMAGES, la société BAC MAJESTIC reste consolidée par Intégration globale.

Internalisation de la Vidéo sous le label MILLIMAGES VIDEO.

La société MILLIMAGES poursuit activement le travail d'édition de ces licences « Didou, 64 Rue du Zoo, Hôpital Hilltop, Caroline, Les Hydronautes... » avec la sortie de 25 nouveaux DVD venant compléter les collections existantes. De plus, la société a acquit, souvent dans le cadre de coproduction, les droits vidéo de nouvelles licences pour les territoires de langue française, comme « Lola et Virginia » et « Simsala Grimm ». Enfin, le film d'animation « Piccolo, Saxo et Cie » coproduit avec la société HAUT ET COURT » fera l'objet d'une sortie importante en septembre 2007, au travers de la société WARNER MUSIC, qui a vendu avec succès le CD de la bande originale du film.

D'une manière générale, la société MILLIMAGES va commercialiser directement ses produits dans le circuit des kiosques et maisons de la presse, à travers les forces de vente de PARAMOUNT HOME ENTERTAINMENT et de WARNER MUSIC pour les hypers et magasins spécialistes.

Le développement de l'édition vidéo sur les territoires étrangers, où la société MILLIMAGES possède des droits non cédés à des sociétés locales, commencera par l'édition du film « Piccolo, Saxo et Cie » en Roumanie. Le projet étant, de créer en France, des DVD européens multilingues, qui seront distribués par des sociétés locales sous le contrôle de la société MILLIMAGES, en prenant appui sur les antennes de MILLIMAGES en Allemagne, en Angleterre et en Europe de l'Est.

Développement des activités de Films publicitaires et de merchandising.

Il a été produit au cours de l'année 2006 un total de 10 films (soit 5 films publicitaires + 5 clips). Des licences de produits dérivés ont été signés notamment sur « Didou » et « Happy Tree Friends ».

2. Règles et méthodes comptables

a. Application des principes généraux

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément au plan comptable annexé au règlement CRC 99-03 et aux principes comptables fondamentaux suivants : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

b. Continuité d'exploitation

Le niveau d'activité de l'exercice 2006, la mise en place du crédit de financement de l'activité de distribution, mis en place au cours du second semestre 2005, ainsi que la trésorerie encaissée suite à la cession d'une partie des actions de BAC MAJESTIC a permis d'assainir notre situation de trésorerie.

Compte tenu des objectifs d'activité fixés pour l'exercice 2007, les comptes sociaux ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation.

L'application de ce principe repose sur l'hypothèse d'obtention des financements habituels pour la mise en production de nouvelles séries auprès du CNC et d'organismes de crédit (banques et établissements spécialisés).

Si ces fonds n'étaient pas obtenus, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs, pourrait s'avérer non appropriée.

c. Immobilisations incorporelles

* Logiciels

Les logiciels et les licences acquis par la société sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition et amortis sur leur durée de vie estimée, entre 3 et 5 ans.

* Constitution des actifs incorporels

Les coûts de production des programmes d'animation sont évalués à leur prix de revient. Le prix de revient est calculé à partir des charges directement et indirectement affectables. Les charges financières supportées durant la période de production sont incorporées aux charges indirectement affectables et font l'objet d'un retraitement fiscal sur la déductibilité des dites charges.

Le coût des programmes est porté à l'actif immobilisé selon les règles suivantes :

Programmes terminés :

Toute production de programmes est considérée comme faisant partie du patrimoine de la société dès l'obtention du "Prêt à Diffuser" des épisodes terminés remis par les chaînes de télévision pour les séries, ou à la date de l'obtention du Visa pour les films. Le coût de production est alors porté en Immobilisations au poste "droit et valeurs similaires" à l'actif du bilan au prorata du nombre d'épisodes livrés et acceptés par les diffuseurs pour les séries, en totalité pour les films..

Programmes en cours :

Les programmes en cours de production sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient comprend les charges directement affectables et une quote-part de charges indirectes. Le coût du film/série est inscrit en "avances et acomptes sur immobilisations incorporelles" à l'actif du bilan.

* Amortissement des actifs incorporels.

La base amortissable correspond au coût de production du programme, déduction faite des apports des co-producteurs éventuels et des subventions passées au compte de résultat.

Les charges financières supportées durant la période de production sont incorporées dans la base amortissable des programmes immobilisées et font l'objet d'un retraitement fiscal sur la déductibilité des dites charges.

MILLIMAGES adapte le niveau d'amortissement aux recettes prévisionnelles qui sont par définition, variables dans le temps et en fonction des supports.

Les amortissements sont calculés en appliquant à la valeur nette comptable au 1er janvier le ratio résultant de la comparaison entre les recettes acquises dans l'exercice y compris les subventions reçues du C.N.C. et les recettes prévisionnelles totales. Celles-ci comprennent la part des recettes acquises dans l'exercice et les recettes futures sur une durée de dix ans à compter de la date de mise en production du programme. Les recettes futures estimées sont examinées périodiquement par la direction et ajustées, si nécessaire, compte tenu des résultats de l'exploitation des séries, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'environnement audiovisuel existant à la clôture.

Dans le cas où la valeur nette de l'investissement résultant de l'application de cette méthode s'avère supérieure aux recettes prévisionnelles, un amortissement complémentaire est constaté pour couvrir l'insuffisance de recettes.

Par ailleurs la société comptabilise un amortissement fiscal déterminé en fonction des recettes réelles de l'exercice de chaque production. La différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique est constatée en provision réglementée au bilan (amortissements dérogatoires) et en charges exceptionnelles au compte de résultat.

d. Immobilisations corporelles

Les installations techniques et autres immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire, les durées de vie retenues sont :

- installations techniques : 5 ans
- agencements divers : 10 ans
- matériel de transport : 4 à 5 ans
- matériel de bureau : 4 à 5 ans
- mobilier de bureau : 5 à 10 ans

e. Immobilisations financières

Les participations et les autres titres immobilisés sont évalués au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres est supérieure à la quote-part de l'actif net comptable de la filiale, corrigée éventuellement, en fonction des perspectives d'avenir, de rentabilité et de la valeur de marché des actifs détenus par la société.

(cf tableau des filiales en annexe)

f. Stocks

Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode « FIFO » (premier entré, premier sorti). Une provision pour dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque, à la clôture, la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

g. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées pour leur valeur nominale et une provision pour dépréciation spécifique est constituée lorsqu'une perte probable apparaît.

h. Valeurs Mobilières De Placement

Ce poste est uniquement constitué de parts d'OPCVM de trésorerie qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers", elles sont évaluées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en "Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie").

i. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée:

- s'il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qui pourrait entraîner une sortie de fonds,
- si une estimation fiable de son montant peut être effectuée.

j. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes de change latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

k. Reconnaissance du chiffre d'affaires (CA)

*CA du catalogue

Les ventes de catalogue sont comptabilisées à la date d'ouverture des droits après la signature du contrat de vente. Les ventes de catalogue effectuées par l'intermédiaire de mandataires sont comptabilisées lorsque la société prend connaissance de la conclusion de ces contrats.

Le chiffre d'affaires catalogue est constitué des revenus bruts..

* CA des programmes livrés dans l'exercice

La reconnaissance du chiffre d'affaires au compte de résultat est effectuée, pour les séries au prorata du nombre d'épisodes livrés et acceptés par les diffuseurs, ou à la date de Visa pour les longs métrages. Pour les séries, l'acceptation des chaînes est matérialisée par la remise au producteur du « P.A.D. », le Prêt à Diffuser. Dès lors, la série est considérée comme faisant partie du patrimoine.

Les productions non achevées à la clôture ont le statut de production en cours, les revenus déjà perçus pour celles-ci sont enregistrés au bilan au compte produits constatés d'avance.

* CA Vidéo

Le chiffre d'affaires résultant de l'exploitation des droits vidéo est pris en compte sur la base des ventes mensuelles après déduction d'une provision au titre des retours estimés par le distributeur et des remises accordées aux clients.

* CA Sofica

Les apports des Sofica sont assimilés à des ventes de droits.

* Subventions CNC :

Les subventions accordées par le CNC sont comptabilisées en produits d'exploitation au fur et à mesure de la livraison et de l'acceptation des séries auprès des diffuseurs. Le solde restant à constater est comptabilisé en subvention d'investissement au bilan jusqu'à la livraison complète des séries.

Tant que les conditions de reconnaissance décrites ci-dessus ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires facturé aux clients est inscrit en produits constatés d'avance au bilan au poste "Autres dettes".

l. Indemnités de départ en retraite

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière couvrent l'engagement de retraite de la société vis-à-vis de ses salariés.

Celui-ci est limité aux indemnités de fin de carrière prévues par la convention collective de rattachement de la société. Il est calculé selon la méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, sur la base du salaire de fin de carrière, en tenant compte notamment des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel, d'une hypothèse de date à la retraite fixée à soixante ans pour les cadres et agents de maîtrise et pour les employés, du taux de rotation ; des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales en vigueur, d'un taux de revalorisation annuel des salaires, de l'espérance de vie des salariés déterminée à partir de tables statistiques, d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu à chaque clôture. Le taux de 5 % a été retenu au 31 décembre 2006.

m. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps.

3. Notes sur les comptes

a. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles a évolué comme suit :

Montants en €	Solde à l'ouverture	Acquisitions	(1) Sorties d'immobilisations: Cessions - Abandons - Co Production	Production	Productions achevées en 2006	Solde à la clôture
Frais d'établissement	649					649
Fonds commercial	45 735					45 735
Productions finies	65 509 296	1 789 745	-3 073 843	230 557	9 581 212	74 036 966
Productions en cours	7 288 467		-576 754	5 207 660	-9 581 212	2 338 161
Logiciels	369 416	5 109				374 524
Total	73 213 563	1 794 853	-3 650 598	5 438 217		76 796 035

(1) Détail des sorties d'immobilisation

- 1 104 K€ correspondent aux parts coproducteurs des programmes livrés sur l'exercice
- 21 K€ correspondent aux abandons de projets au cours de l'exercice.

- 1 206 K€ correspondent aux coûts de production Piccolo Saxo refacturés à hauteur de 50% au co producteur Haut et Court
- 1 319 K€ correspondent à une régularisation sur le coproduction du long métrage Renaissance.

Le total des productions finies et en cours à la clôture de l'exercice comprend les éléments suivants :

Montants en €	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Œuvres terminées avant l'exercice 2002	32 711 382	- 31 833 174	878 208
Œuvres terminées en 2002 / 2003	20 785 603	- 16 647 380	4 138 223
Œuvres terminées en 2004	6 364 709	-5 097 561	1 267 148
Œuvres terminées en 2005	5 025 331	- 3 084 206	1 941 125
Œuvres terminées en 2006	9 149 942	- 4 269 762	4 880 180
Production en cours	2 338 161		2 338 161
Total au 31/12/06	76 375 128	- 60 932 083	15 443 044

La variation des amortissements s'analyse comme suit :

Montants en €	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises	Solde à la clôture
Frais établissement	649			649
Productions finies	56 237 237	5 167 691	-472 845	60 932 083
Logiciels	367 498	3 087		370 585
Total	56 605 384	5 170 778	-472 845	61 303 317

b. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

Montants en €	Solde à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture
Installations, matériels industriels	17 431			17 431
Autres immobilisations corporelles	810 461	19 598	-206 314	623 745
Total	827 892	19 598	-206 314	641 176

La variation des amortissements s'analyse comme suit :

Montants en €	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises (cessions)	Solde à la clôture
Installations, matériels industriels	17 431			17 431
Autres immobilisations corporelles	506 759	69 359	-206 314	369 804
Total	524 189	69 359	-206 314	387 234

dont la ventilation par nature s'établit comme suit :

Montants en €	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Matériel et outillage	17 431	-17 431	0
Agencements divers	414 519	-220 239	194 280
Matériel de transport	40 634	-37 937	2 697
Matériel et mobilier de bureau	168 592	-111 628	56 964
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0		0
Total au 31/12/06	641 176	-387 235	253 941

c. Intérêts immobilisés

en €	Montants
Frais financiers inclus dans la production immobilisée de l'exercice	163 247
Total au 31/12/06	163 247

d. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont évolué comme suit :

Valeur Brute en €	Solde à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture
Titres de participations	4 481 488	27 165	-839 400	3 669 253
Autres titres immobilisés	5 000			5 000
Autres immobilisations financières	39 415	3 103	-5 221	37 297
Total	4 525 903	30 268	-844 621	3 711 550

Dépréciations en €	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises	Solde à la clôture
Titres de participations	79 677	46 631		126 308
Autres titres immobilisés	0			0
Autres immobilisations financières	0			0
Total	79 677	46 631		126 308

e. Entreprises liées

Eléments relevant de plusieurs postes	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lien de participation
Montants en €		
Capital appelé non versé		
Immobilisations financières		
Participations	1 123 412	2 419 533
Total immobilisations	1 123 412	2 419 533
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	2 412 863	645 831
Autres créances	1 072 574	1 675 145
Total créances	3 485 437	2 320 975
Dettes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés autres dettes	-61 944	7 545
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Total dettes	-61 944	7 545
Charges		
Charges Financières	18 223	
Total charges	18 223	
Produits		
Produits financiers		65 033
Total produits		65 033
Total au 31/12/06	4 565 128	4 813 087

f. Tableau de variation des capitaux propres et composition du capital social

Montants en €	Solde à l'ouverture	Résultat de l'exercice	Affectation du résultat	Variations des subventions	Autres variations	Solde à la clôture
Capital social	390 264					390 264
Prime d'émission	19 792 410					19 792 410
Réserve légale	30 000					30 000
Autres réserves	1 938 007					1 938 007
Report à nouveau	-11 113 867		924 623			-10 189 244
Résultat	924 623	1 845 317	-924 623			1 845 317
Subventions d'investissements	1 387 029			-709 464		677 565
Provisions réglementées	4 470 059				3 560 385	8 030 444
Total au 31/12/06	17 818 526	1 845 317		-709 464	3 560 385	22 514 765

Le capital social de 390 264 euros est divisé en 9 756 602 actions de valeur nominale de 0,04 euros.

g. Provisions inscrites au bilan

Montants en €	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises	Solde à la clôture
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	4 470 059	3 852 569	-292 184	8 030 444
Total I	4 470 059	3 852 569	-292 184	8 030 444
Provisions pour risques et charges				
Provision pour risques (litige)	225 296	202 591	-136 734	291 153
Perte de change	250 744	227 960	-250 744	227 960
Pensions et obligations	15 110	20 410	-15 110	20 410
Provision risque SOFICA		1 867 000		1 867 000
Total II	491 150	2 317 960	-402 588	2 406 522
Provisions pour dépréciation				
Sur titres de participation	79 677	46 631		126 308
Sur comptes clients	190 001			190 001
Sur comptes courants		152 449		152 449
Total III	269 679	199 080		468 759
Total au 31/12/06	5 230 888	6 369 609	-694 772	10 905 725
	- exploitation	2 242 450	-151 844	
<i>Dont dotations</i>	- financières	274 591	-250 744	
<i>et reprises</i>	-exceptionnelles	3 852 569	-292 184	

Les reprises de provisions pour risques et charges, autres que celles relatives aux pertes de changes, correspondent à des provisions ayant fait l'objet d'utilisation pour 72 554 €.

h. Etat des créances et des dettes

Etat des créances (en €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus de 1 an	A plus de 5 ans
De l'actif immobilisé				
Autres immobilisations financières	37 297	3 000		34 297
De l'actif circulant				
Clients	7 679 925	7 488 590		191 335
Autres créances	1 656 603	179 902	1 040 724	435 977
Comptes courants	2 923 784	2 573 180	198 155	152 449
Parts Antennes à recevoir	5 388 709	5 388 709		
Parts de co-production à recevoir	394 025			394 025
Subventions et avances à recevoir	1 070 530	958 030	112 500	
Charges constatées d'avance	216 619	216 619		
Total au 31/12/06 *	19 330 195	16 805 030	1 351 379	1 173 786
Etat des dettes (en €)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- à un an maximum à l'origine	1 151 292	1 151 292		
- à plus de 1 an à l'origine	3 461 571	3 461 571		
Emprunts et dettes financières diverses				
- Emprunts et dettes financières diverses	43 625			43 625
- Groupes et associés	137 177	137 177		
- Parts de co-production sur séries en cours				
- Fournisseurs et comptes rattachés	2 809 986	2 809 986		
- Dettes sociales et fiscales	1 457 938	1 443 891	14 047	
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	221 231	99 650	121 581	
Produits constatés d'avance	3 792 757	3 792 757		
Avances et acomptes reçus sur commandes	128 100	128 100		
Total au 31/12/06	13 203 677	13 024 424	135 628	43 625

i. Détail des produits à recevoir

En €	Montant
Créances clients et comptes rattachés	
Clients factures à établir	442 072
	Total 442 072
Autres créances	
Fournisseurs avoirs à recevoir	
Organismes sociaux rbt à recevoir	619
Intérêts sur Comptes courant at autres comptes débiteurs à recevoir	105 422
	Total 106 041
Total au 31/12/06	548 113

j. Détail des charges constatées d'avance

En €	Montant
Charges d'exploitation	
Charges externes	194 159
Charges financières	
Intérêts Coficiné/Cofiloisirs	22 460
Total au 31/12/06	216 619

k. Détail des charges à payer

En €	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs factures non parvenues	1 637 835
Total	1 637 835
Emprunts et dettes financières diverses	
Autres : intérêts à payer sur comptes courants	52 954
Total	52 954
Dettes fiscales et sociales	
Personnel	91 444
Organismes sociaux	46 299
Etat	1 283
Total	139 026
Autres Dettes	
Autres Charges à payer	76 563
Total	76 563
Total au 31/12/06	1 906 378

I. Détail des produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent à des revenus constatés par contrats qui seront comptabilisés en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la livraison pour les séries, à l'obtention du visa pour les films et à l'ouverture de droits pour le catalogue.

En €	Montant
Produits d'exploitation	3 792 757
Au 31/12/06	3 792 757

m. Rémunérations en actions

1) Les Bons de souscription de part créateur d'entreprise (BSPCE)

- L'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2001 avait autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, de 108.000 bons de souscription de part créateurs d'entreprise (BSPCE) et que le Conseil d'Administration, usant de cette autorisation, avait attribué le 11 février 2002 dans un premier temps 77.221 BSPCE à certains salariés de la société mère MILLIMAGES SA. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, il n'a été souscrit à aucune part.

Les variations du cours de l'action MILLIMAGES ont fait perdre son caractère attractif à la politique d'actionnariat des salariés que notre société entend poursuivre. Afin de remédier à cette situation et de motiver son personnel, le Président avait proposé aux actionnaires de voter lors de l'Assemblée Générale annuelle du 24 juin 2003 l'attribution de 40.000 nouveaux BSPCE, résolution adoptée à l'unanimité.

Lors du Conseil d'Administration du 26 janvier 2004, le plan de BSPCE existant a été annulé et remplacé par un nouveau plan attribuant 40 000 BSPCE aux salariés de Millimages

Le prix de souscription de l'action a été fixé à la moyenne des cours de clôture constatés pour l'action pendant les dix jours de bourse précédant le jour où les bons de souscriptions ont été attribués, à savoir 2,7 €, soit 4 cents de valeur nominale et 2,3 € de prime.

Chaque bénéficiaire pourra exercer les bons dont il est titulaire dans la portion et suivant le calendrier suivant :

- 30% des bons attachés, à compter du 30 juin 2004
- 30% des bons attachés, à compter du 31 décembre 2004
- et le solde des bons non exercés, à compter du 31 décembre 2005.

Au cours de l'exercice 2004 il n'a été souscrit à aucun bon.

- Par délibération en date du 29 juin 2004, l'Assemblée Générale Mixte a autorisé le Conseil à émettre des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise au profit des salariés ou dirigeants actuels de la société, à concurrence de 160.000 bons au maximum, chaque bon donnant droit de souscrire à une action de la société.

L'émission des bons doit être réalisée dans le délai d'un an à compter de l'autorisation conférée par l'Assemblée soit jusqu'au 29 juin 2005.

Les titulaires auront la faculté de souscrire des actions dans un délai maximum de cinq années à compter du 29 juin 2004.

Le prix de souscription de l'action sera égal à la moyenne des cours cotés constatés pendant les dix derniers jours de bourse précédant le jour où les bons de souscription seront attribués sans que ce prix ne puisse être inférieur au prix d'émission des actions fixé lors de la dernière augmentation de capital à laquelle la société aura procédé dans les six mois précédant l'attribution des bons.

Au cours de l'exercice 2004, le Conseil n'a pas utilisé l'autorisation de l'Assemblée Générale. Dans sa délibération du 23 mars 2005, le Conseil d'Administration a fait utilisation de cette autorisation et a attribué la totalité des bons de souscription de part de créateurs d'entreprise autorisés (soit 160 000).

Ce nouveau plan de BSPCE annule et remplace le plan précédent.

Le Conseil a subordonné l'exercice des nouveaux bons à la renonciation expresse et préalable par son bénéficiaire à tous les bons antérieurement attribués.

Le prix de souscription de l'action a été fixé à la moyenne des cours de clôture constatés pour l'action pendant les dix jours de bourse précédant le jour où les bons de souscriptions ont été attribués, à savoir 1,08 €, soit 4 cents de valeur nominale et 1,04 € de prime.

Chaque bénéficiaire ne pourra exercer les bons dont il est titulaire qu'à compter du 31 décembre 2006.

Tous les bons qui n'auront pas été exercés au plus tard le 23 mars 2010 perdront toute validité et seront annulés.

L'activité sur BSPCE s'analyse comme suit :

Date d'attribution	Nombre	Prix souscription	Point de départ d'exercice	Date d'expiration	Nb d'actions souscrites	Nb d'actions annulées	Options non exercées au 31/12/2006
BSPCE							
23 mars 2005	160 000	1,08	31/12/2006	23/03/2010			160 000
BSPCE 160 000							

2) Plan d'options de souscription d'actions

- L'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2001 avait autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société MILLIMAGES au bénéfice des membres du personnel salarié ou de certains mandataires sociaux de la société MILLIMAGES et de ses filiales. Le Conseil d'Administration, usant de cette autorisation, a mis en place :

- lors de sa délibération le 17 septembre 2001, un plan de stock options portant sur 38.864 options,
- lors de sa délibération du 31 octobre 2001, un deuxième plan portant sur 26.859 options,
- lors de sa délibération du 21 décembre 2001, un troisième plan portant sur 11.400 options,
- lors de sa délibération du 14 juin 2002, un quatrième plan portant sur 6.533 options
- et enfin le 28 mars 2003, un cinquième plan portant sur 20.000 options.

- Par délibération du 24 juin 2003, l'Assemblée Générale mixte avait autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société MILLIMAGES au bénéfice des membres du personnel salarié ou de certains mandataires sociaux de la société MILLIMAGES et de ses filiales.

Le Conseil d'administration n'a pas fait usage de cette autorisation.

Au cours de l'exercice il n'a été souscrit à aucune part.

- Par délibération du 29 juin 2004, l'Assemblée Générale mixte a autorisé le Conseil d'Administration à consentir au bénéfice des mandataires sociaux et des salariés du groupe de la société MILLIMAGES ou de certains d'entre eux, un nouveau plan d'options de souscription d'actions. Il était précisé que cette autorisation se substitue en l'annulant par anticipation à l'autorisation que la sixième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2003 avait donnée au Conseil d'Administration qui elle-même se substituait en l'annulant par anticipation à l'autorisation que la sixième résolution de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 15 mai 2001 avait donnée au conseil d'administration.

Cette Assemblée du 29 juin 2004 a fixé :

- à 8.000 euros maximum le montant nominal global des options à émettre (soit 200.000 actions de 4 centimes chacune),
- à 95 % de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse, le prix minimum que le conseil pourra retenir comme prix de souscription des actions offertes en option.

Pour les conditions de levée des options, une levée est possible dans un délai minimum de trois ans et un délai maximum de six ans.

Cette autorisation est valable 38 mois et peut être mise en oeuvre en une ou plusieurs fois.

Dans sa délibération du 23 mars 2005, le Conseil d'Administration a fait utilisation de cette autorisation et a attribué la totalité de options de souscription d'action autorisées.

Ce nouveau plan annule et remplace le plan précédent

Le Conseil a subordonné l'exercice des options nouvelles à la renonciation expresse et préalable par son bénéficiaire à toutes les options antérieurement attribuées.

Le prix de souscription de l'action a été fixé à 1,09 Euros par action soit plus de 95% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de leur attribution. Les options attribuées pourront être levées par les bénéficiaires du 23 mars 2008 jusqu'au 23 mars 2011.

Il a ainsi été attribué des stocks option aux mandataires sociaux et salariés des filiales de la société MILLIMAGES suivants :

- la société AMUSE FILMS, son gérant Monsieur Marc DHRAMI, à concurrence de 10 000 stocks option,
- la société GEDEON PROGRAMMES, son Président Directeur Général Monsieur Stéphane Millière, à concurrence de 30 000 stocks option,
- la société MILLIMAGES UK, son Président et son Directeur Général Messieurs Jonathan PEEL à concurrence de 50 000 stocks option et John Reynolds à concurrence de 60 000 stocks option, et Madame Karla BERRON, salariée, à concurrence de 10 000 options.
- la société BAC FILMS, son Directeur Général Monsieur Jean LABADIE à concurrence de 40 000 stocks option.

Toutes mentions relatives aux options attribuées figurent dans un rapport spécial qui a été présenté à l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2005 conformément à l'article L. 225-184 du Nouveau Code de Commerce.

Par délibération du 30 juin 2006, l'Assemblée Générale mixte a autorisé le Conseil d'Administration à consentir au bénéfice des mandataires sociaux et des salariés du groupe de la société MILLIMAGES ou de certains d'entre eux, un nouveau plan d'options de souscription d'actions. Il était précisé que cette autorisation prive d'effet à hauteur de la partie non encore utilisée, toute autorisation antérieure relative à la possibilité pour le conseil d'administration de consentir des options de souscription.

Le Conseil d'administration n'a pas fait usage de cette autorisation à ce jour.

L'activité sur les plans de stock options sur ses actions ordinaires mis en place pour certains dirigeants et salariés du Groupe s'analyse comme suit :

Date d'attribution	Nombre	Prix souscription	Point de départ d'exercice	Date d'expiration	Nb d'actions souscrites	Nb d'actions annulées	Options de souscription non exercées au 31/12/06
Stock options							
23 mars 2005	200 000	1,09	23/03/2008	23/03/2011	néant	néant	200.000
Stock options	200 000						

3) Attribution d'actions gratuites

Par délibération du 30 juin 2006, L'Assemblée Générale mixte a autorisé le conseil d'administration à procéder, au profit de certains mandataires sociaux et/ou salariés de la société ou de ses filiales de son choix et sous réserve que les conditions légales d'attribution soient remplies, à une attribution gratuite de 200.000 actions existantes ou à émettre. Cette autorisation pourra être utilisée par le Conseil d'Administration pendant un délai maximum de trente huit mois.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans. Les bénéficiaires devront conserver les actions pendant une durée minimale de deux ans à compter de l'attribution définitive de celle-ci.

Le droit résultant de l'attribution gratuite d'actions sera incessible jusqu'au terme de la période d'acquisition de deux ans. En cas de décès du bénéficiaire, ses héritiers pourront demander l'attribution des actions dans un délai de six mois à compter du décès, conformément à la loi.

Si l'attribution gratuite d'actions procède d'une émission d'actions nouvelles, ces dernières seront émises au pair et libérées par prélèvement sur les réserves de la société moyennant renonciation des actionnaires au bénéfice des actions nouvelles ainsi créées et au bénéfice des réserves incorporées au capital.

Le Conseil d'administration n'a pas fait usage de cette autorisation à ce jour.

4) Tableau récapitulatif des titres donnant accès au capital

Il est rappelé que l'assemblée générale a autorisé au cours des précédents exercices l'émission d'option de souscription d'action étant précisé que chaque nouveau plan annulait et remplaçait le précédent de telle sorte qu'à ce jour, le plan en vigueur est celui du 23 mars de 2005 décidé par l'assemblée générale du 29 juin 2004.

A ce jour le conseil d'administration n'a pas fait utilisation de l'autorisation consentie par l'assemblée Générale du 30 juin 2006 de consentir des options de souscription d'action et de procéder à l'attribution d'actions gratuites.

Désignation du Plan	Date de l'attribution par l'assemblée	Date de l'attribution par le conseil	Nature de l'option	Nombre d'options attribuées	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options exercées en 2006	Options non exercées au 31-12-2006
Plan du 23 mars 2005	29 juin 2004	23 mars 2005	Options de souscription	200 000	23 mars 2008/ 23 mars 2011	1,09 €	Néant	200 000
Plan du 23 mars 2005	29 juin 2004	23 mars 2005	BSPCE	160 000	Caducité 23 mars 2010	1,08 €	Néant	160 000

n. Effectif

L'effectif moyen de la période est de 47 personnes.

Il inclut les intermittents du spectacle et les intérimaires. L'effectif moyen du personnel permanent est de 20 personnes.

Les engagements au titre du droit individuel à la formation (DIF) ne sont pas significatifs.

o. Ventilation du chiffre d'affaires net

Montant en €	31/12/06	31/12/05
Production vendue :		
- Biens	7 699 359,12	9 865 354
- Services	1 743 167,85	1 049 498
Total	9 442 527	10 914 851

p. Résultat Financier

Le résultat financier est une perte de 147 k€ et comprend des intérêts de crédits production en hausse, mis en place pour les nouvelles séries démarrées au cours de l'exercice, et des variations des taux de change, essentiellement celui du dollar et de la livre sterling.

en €	Montant
Charges Financières	
Interets emprunts, de crédit productions, et bancaires	254 101
Autres charges financieres	1 906
Perte de change	59 895
Provisions pour risques financiers	274 591
Total	590 493
Produits Financiers	
Intérêts sur comptes courants	111 445
Gains de change	81 374
Reprises provisions financières	250 744
Total	443 563
Total au 31/12/06	-146 930

q. Détail des charges exceptionnelles

en €	Montant
Sur opérations de gestion	
Majorations retard	126
Diverses	20 000
Total	20 126
Sur opérations en capital	
Valeur nette comptable des participations cédées	839 400
Total	839 400
Dotations aux amortissements et provisions	
Dotations aux amortissements dérogatoires	3 852 569
Total	3 852 569
Total au 31/12/06	4 712 095

r. Détail des produits exceptionnels

en €	Montant
Sur opérations en capital	
Produits de cession des actifs incorporels	5 624 449
Produits de cession des actifs corporels	432
Produits de cession des participations	
Total	5 624 881
Reprise sur provisions, transfert de charges	
Reprise sur amortissements dérogatoires	292 184
Total	292 184
Sur opérations de gestion	
Sur exercices antérieurs	
Total	
Total au 31/12/06	5 917 065

s. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Montants en €	Résultat avant IS	Impôt Société	Résultat net
Résultat Courant	640 346		640 346
Résultat Exceptionnel	1 204 971		1 204 971
Total au 31/12/06	1 845 317		1 845 317

t. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

en €	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 845 317
Impôts sur les bénéfices	
Résultat avant impôts	1 845 317
Variation des provisions réglementées (dotation-reprise)	
Dotation aux amortissements dérogatoires	3 852 368
Reprise sur amortissements dérogatoires	292 184
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	5 405 501

4. Dirigeants

Le montant des rémunérations brutes versées aux membres des organes de direction s'élève à 32 349 €

5. Evènements postérieurs à la date de clôture

Evolution de la détention de BAC MAJESTIC

Au 31 décembre 2006, MILLIMAGES s.a. détenait 21,96% du capital et 30.01% des droits de vote.

Au cours du 1er trimestre 2007, une augmentation de capital par émission de 13.616.798 actions nouvelles à bons de souscription d'actions (« ABSA »), avec maintien du Droit Préférentiel de souscription pour les actionnaires existants a été réalisée avec succès par BAC MAJESTIC.

MILLIMAGES a participé à cette augmentation de capital à hauteur de 2 043 k€.

A la date du 10 mai 2007, MILLIMAGES détient désormais 23.64 % du capital (soit 30 % des droits de vote). Au cours du premier semestre 2007, MILLIMAGES prévoit de ramener sa participation à 20,04 % du capital d'ici le 30 juin 2007.

Evolution de la détention de GEDEON PROGRAMMES

Au 31 décembre 2006, MILLIMAGES s.a. détenait 48,93% du capital de GEDEON PROGRAMMES.

MILLIMAGES ayant exercé au 1^o janvier 2007 la clause lui permettant de revenir à 66% du capital de GEDEON PROGRAMMES, cette société sera donc consolidée en 2007 par intégration globale.

Production

Démarrage de la production « Didou 3 » 39 épisodes de 7 minutes et « Simsala Grimm 2 » 26 épisodes de 26 minutes.